

● VOS DÉMARCHES EN UN COUP D'ŒIL

7 situations fréquentes, du dépôt à la validation



Cas particulier — Maison du Westhoek : ne suit pas ce circuit standard. Le prêt aux associations (événements de plus de 150 personnes) ou la location (entreprises, séminaires) se font directement auprès de la mairie, à l'appréciation du Maire.

PROCHAINEMENT — VOTRE ESPACE ASSOCIATIF EN LIGNE

Consultez le planning des salles en temps réel

Remplissez vos demandes directement en ligne (formulaire simplifiés)

Retrouvez l'annuaire des associations de la commune

Un espace en cours de préparation par la commune — les formulaires papier restent utilisables en attendant.